

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) DES BASSINS DES GARDONS ET DU LUECH EN LOZERE

2 - CARTE DE ZONAGE

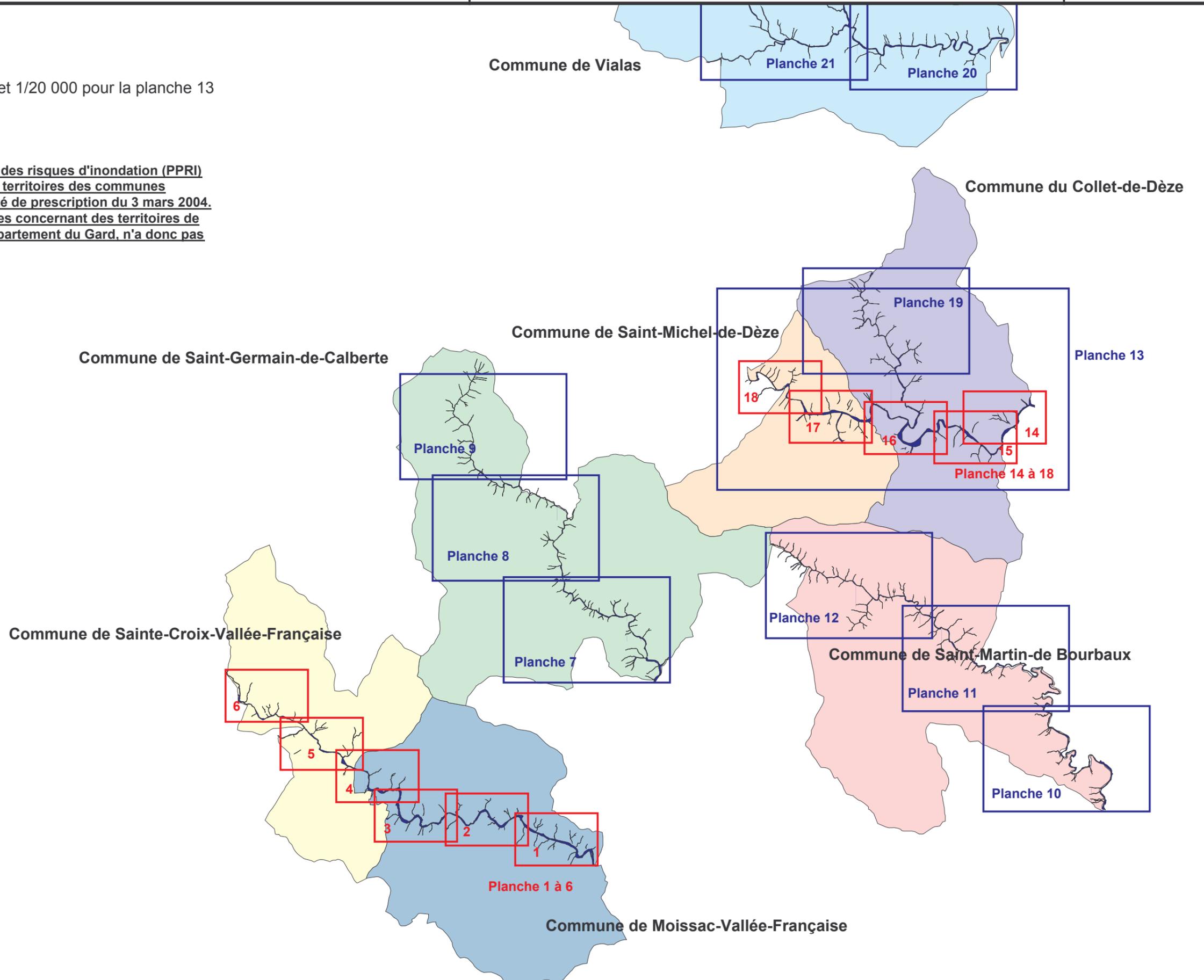


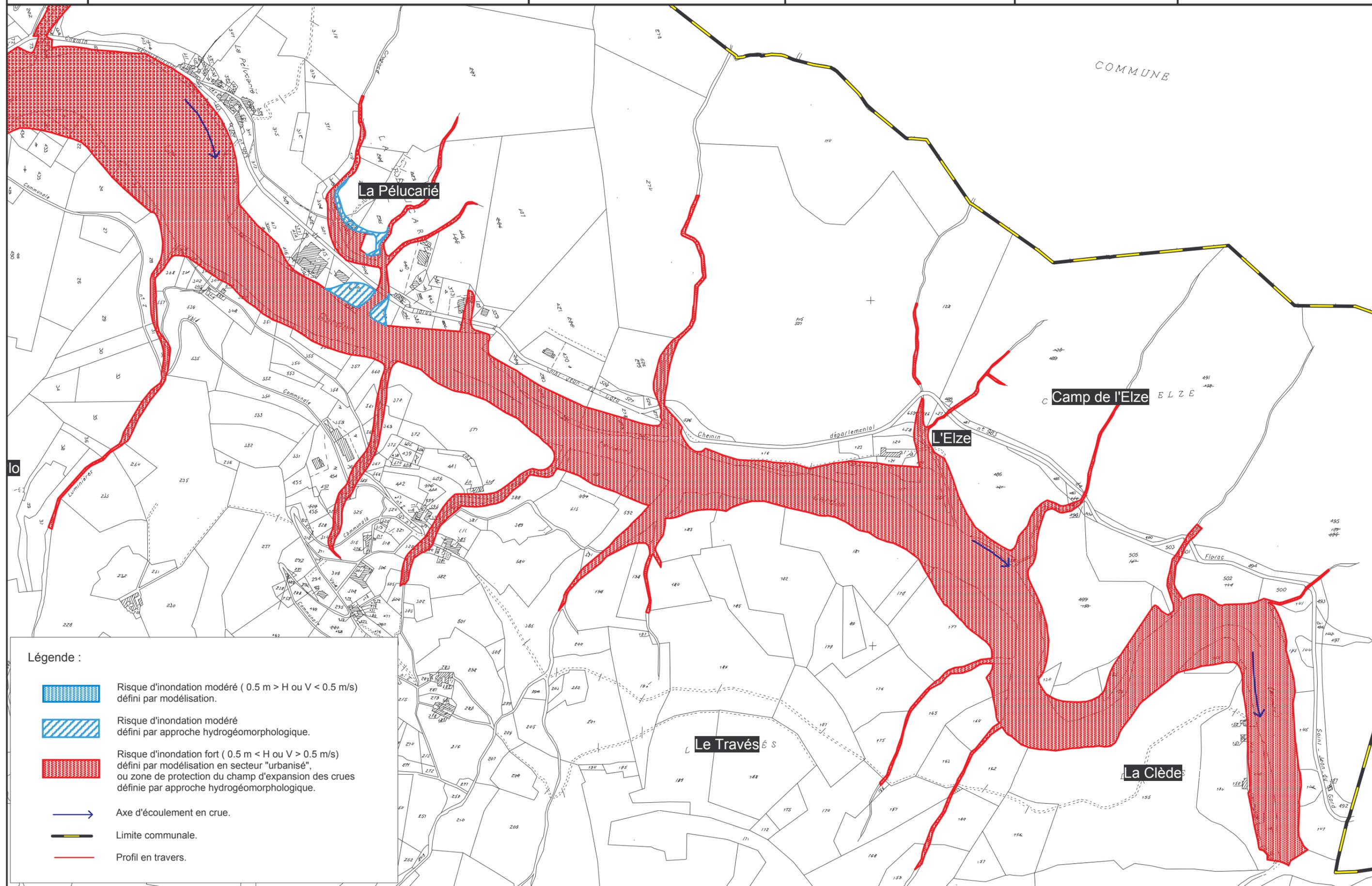
Cours d'eau	Commune	Planche
Gardon de Sainte-Croix	Moissac-Vallée-Française	1 - 2 - 2bis - 3 - 4 - 4bis
	Sainte-Croix-Vallée-Française	4 - 4bis - 5 - 5bis - 6 - 6bis - 6ter
Gardon de Saint-Germain	Saint-Germain-de-Calberte	7 - 8 - 9
Galeizon	Saint-Martin-de-Boubaux	10 - 11 - 12
Gardon d'Alès	Collet-de-Dèze	14 - 15 - 16 - 16bis - 16ter - 16quater - 17 - 17bis
	Saint-Michel-de-Dèze	17 - 17bis - 18
Le Dourdon	Collet-de-Dèze	13 - 19
	Saint-Michel-de-Dèze	13
Le Luech	Vialas	20 - 21 - 21bis
La Gourdouze	Vialas	21 - 21bis

Légende

- Cadre au 1/10 000 et 1/20 000 pour la planche 13
- Cadre au 1/5 000

Le présent plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) s'applique uniquement sur les territoires des communes lozériennes visées dans l'arrêté de prescription du 3 mars 2004. Le zonage reporté sur les cartes concernant des territoires de communes situées dans le département du Gard, n'a donc pas de valeur réglementaire.





Légende :



Risque d'inondation modéré ($0.5\text{ m} > H$ ou $V < 0.5\text{ m/s}$)
 défini par modélisation.



Risque d'inondation modéré
 défini par approche hydrogéomorphologique.



Risque d'inondation fort ($0.5\text{ m} < H$ ou $V > 0.5\text{ m/s}$)
 défini par modélisation en secteur "urbanisé",
 ou zone de protection du champ d'expansion des crues
 définie par approche hydrogéomorphologique.



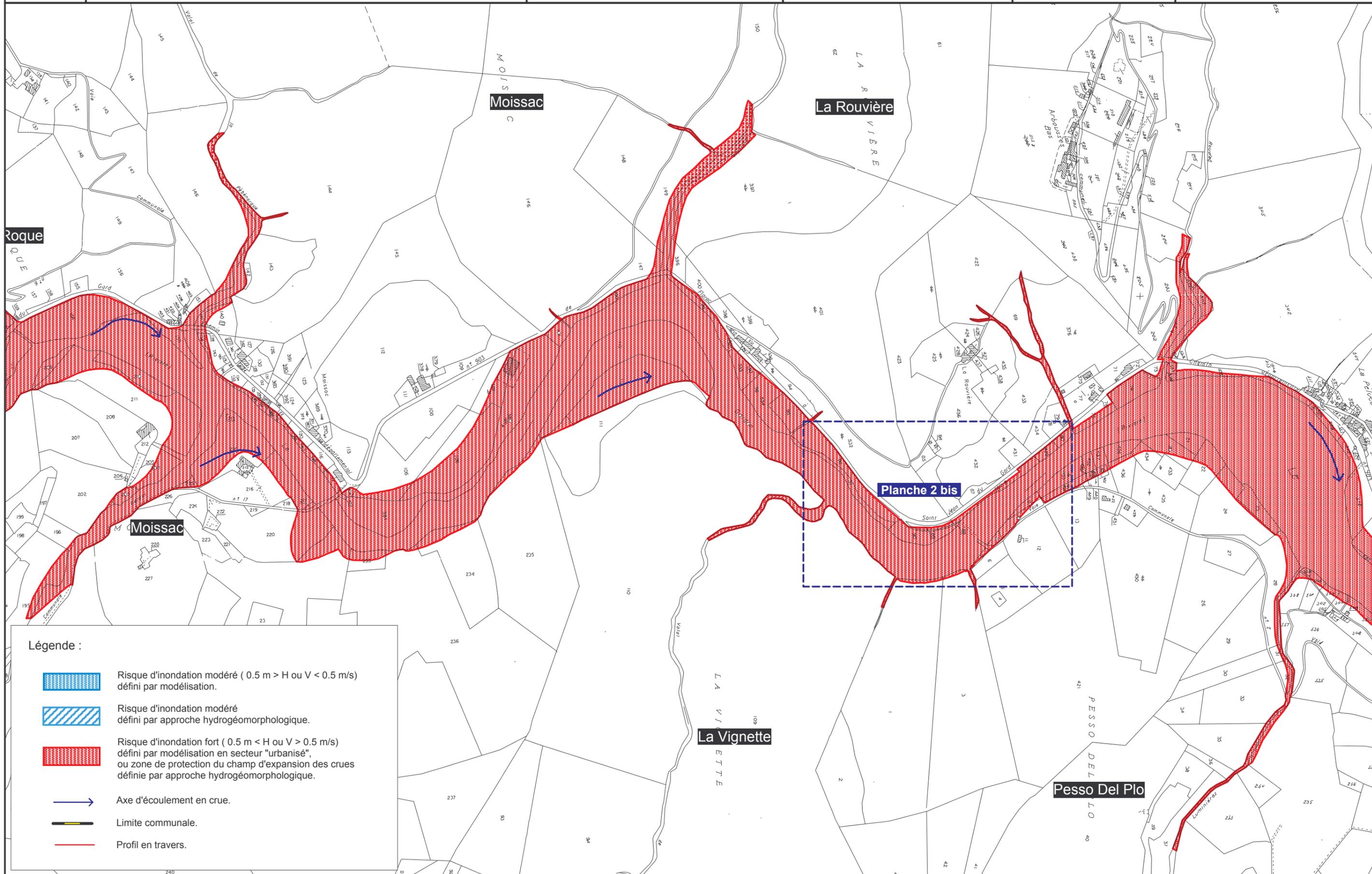
Axe d'écoulement en crue.



Limite communale.

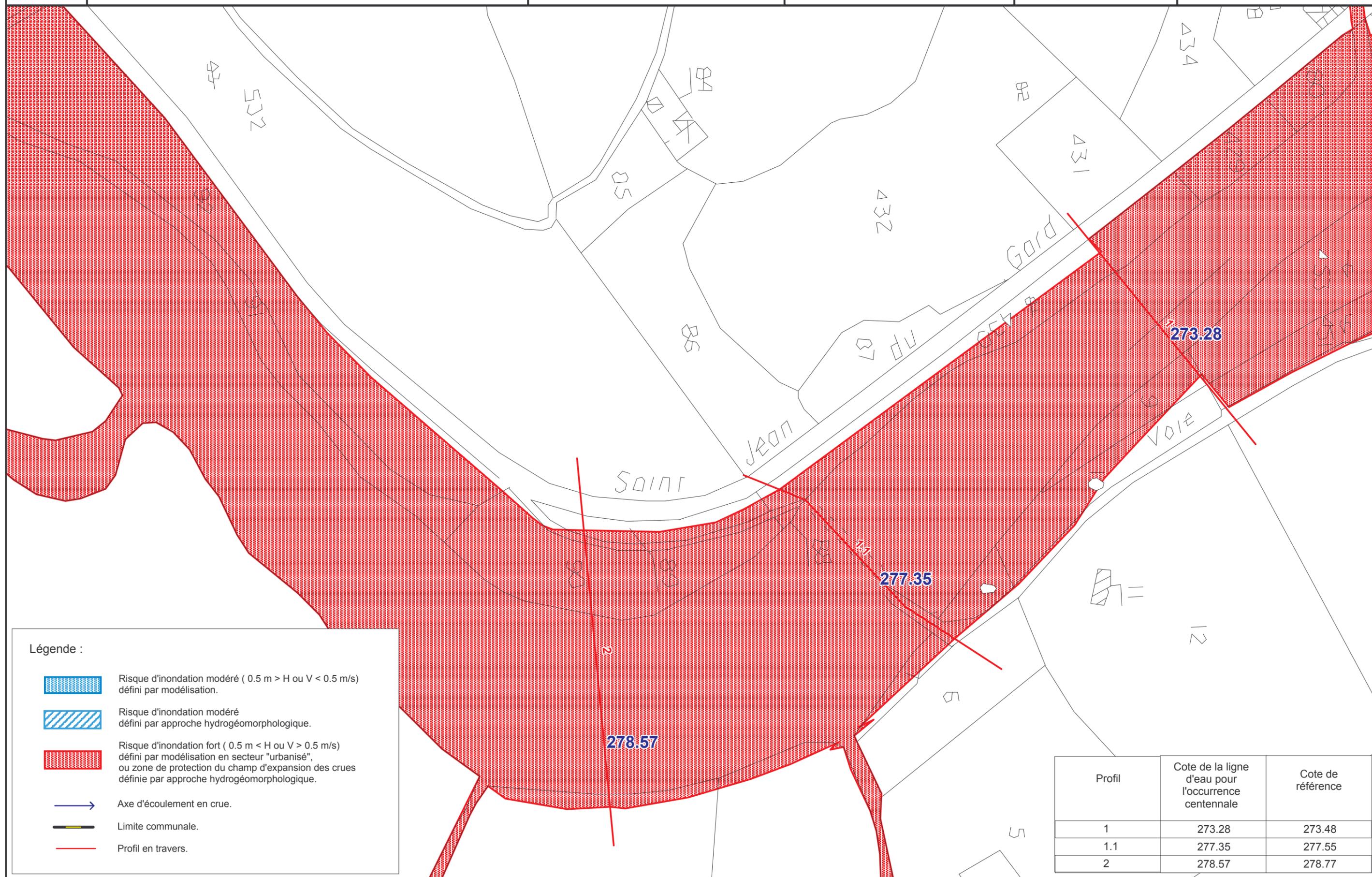


Profil en travers.



Légende :

-  Risque d'inondation modéré ($0.5\text{ m} > H$ ou $V < 0.5\text{ m/s}$) défini par modélisation.
-  Risque d'inondation modéré défini par approche hydrogéomorphologique.
-  Risque d'inondation fort ($0.5\text{ m} < H$ ou $V > 0.5\text{ m/s}$) défini par modélisation en secteur "urbanisé", ou zone de protection du champ d'expansion des crues définie par approche hydrogéomorphologique.
-  Axe d'écoulement en crue.
-  Limite communale.
-  Profil en travers.



Légende :

-  Risque d'inondation modéré ($0.5\text{ m} > H$ ou $V < 0.5\text{ m/s}$) défini par modélisation.
-  Risque d'inondation modéré défini par approche hydrogéomorphologique.
-  Risque d'inondation fort ($0.5\text{ m} < H$ ou $V > 0.5\text{ m/s}$) défini par modélisation en secteur "urbanisé", ou zone de protection du champ d'expansion des crues définie par approche hydrogéomorphologique.
-  Axe d'écoulement en crue.
-  Limite communale.
-  Profil en travers.

Profil	Cote de la ligne d'eau pour l'occurrence centennale	Cote de référence
1	273.28	273.48
1.1	277.35	277.55
2	278.57	278.77

